



PERMIS DE LOUER

Lutte contre l'habitat indigne

SAILLY-LABOURSE

PÉRIMÈTRES CONCERNÉS

Rue Tortue : du n°22 au 30 (côté pair)

Petite Place : n°8

Route Nationale : du n°13 au 71 (coté impair) et du n°78 au 132 (côté pair)

Je suis propriétaire, je loue mon bien à l'une de ces adresses.

Comment faire ?

Consultez le guide pratique sur

www.bethunebruay.fr/permisdelouer

CONTACT

Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Direction de l'habitat service «Permis de louer»

03 21 61 50 05 les lundi et jeudi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h

permisdelouer@bethunebruay.fr



Ville de
Sully-Labourse



Allocations
Familiales
Caf
du
Pas-de-Calais

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane